

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 30 (1916)

**Heft:** 2

**Artikel:** Les anciennes armes de l'évêché de Sion

**Autor:** Dubois, Fréd.-Th.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-744623>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le troisième de ces vitraux est un don de Vincent Maximilien Thellung, petit fils de Jean-Henri, et de son épouse, Salomé de Diesbach, fait lors de l'inauguration de l'église actuelle, en 1722. Il est malheureusement en partie brisé; on y lisait auparavant:

*Kuicker Vinzentz Maxmilian Thellung von Courtlarin Deß Raths  
zu Biel Fr. Salome von Dießbach sein Ehgemalin. Anno 1722.*

Les armoiries des Thellung sont écartelées avec celles des de Diesbach.

L'artiste chargé de la confection de ce dernier vitrail a écrit « Kuicker » au lieu de Junker; il a sans doute mal lu l'inscription qui lui a été donnée.

La table de baptême de cette église est également remarquable; elle est en pierre sculptée et de forme octogonale. Sur l'une des faces, l'artiste a représenté la scène de la légende d'Orvin: un homme s'appretant à percer de sa lance ou de son épieu un ours debout devant lui; au-dessus, le mot OR-VIN (ours, viens). (Voir *Archives héraldiques*, 1913, page 145). Sur les autres côtés de la table, figurent la date d'inauguration de l'église, 1722, l'inscription: CONSA-CRONS NOUS A DIEU, les armoiries des Thellung de Courtelary et du prince-évêque régnant Jean-Conrad de Reinach (un lion) etc.

Signalons encore comme monument héraldique dans ce temple, la pierre tombale armoriée de Pierre Wysard de Bienne, pasteur à Orvin, mort en 1658 et enseveli dans l'église, et portant trois piques ou pointes de lances mouvant de trois monts.

## Les anciennes armes de l'évêché de Sion,

par Fréd.-Th. Dubois.

Selon une très louable tradition, notre président, M. Jean Grellet, termine chaque année son rapport sur la marche de notre société par une causerie toujours fort intéressante sur tel ou tel point de la science héraldique. Dans son rapport de l'année 1911 (*Archives héraldiques* 1912, page 203) M. Grellet a étudié les armes de dignité. En parlant des armoiries des évêchés suisses il a émis quelques idées sur celles de l'évêché de Sion. Nous aimerions revenir sur cette question et émettre une hypothèse à ce sujet.

M. Grellet parle de la bannière de cet évêché qui est *partie d'argent et de gueules*, et dit que l'évêché n'a pas d'armes proprement dites.

Ne devons-nous pas voir dans ce simple écu parti d'argent et de gueules, tel que nous le donne déjà Stumpf, les véritables armes de l'évêché de Sion?



Fig. 72

En tête de la carte du Valais de Stumpf.



Fig. 73

Armoiries de l'évêché de Sion écartelées avec celles de l'évêque A. de Riedmatten.

Voici un point qui viendrait appuyer notre hypothèse. Nous constatons qu'en général les villes, qui dans nos pays servaient de siège à un évêché, portaient les armes de cet évêché en tout, ou en partie, ou avec une brisure; ainsi Coire porte le bouquetin, des armes de cet évêché, sous une porte; Bâle porte les armes de cet évêché pleines, mais la crosse de sable; Genève porte les armes de cet évêché partie avec celles de l'empire; Lausanne, ou plutôt le quartier de la Cité, qui était la ville épiscopale, portait les émaux de l'évêché, parti d'argent et de gueules, chargés d'un château. La ville de Sion conformément à cet usage porterait les armes de l'évêché de Sion, parti d'argent et de gueules, l'argent chargé de deux étoiles.

Le Valais formait un pays dont l'évêque était à la fois le souverain temporel et spirituel. Les armes de l'évêché étaient donc aussi à la fois les armes de l'église et de l'état.

Sur la carte du Valais que nous donne Stumpf nous trouvons en tête les armes du pays: parti d'argent et de gueules surmontées des armes personnelles de l'évêque en charge (fig. 72).

Le même auteur nous donne aussi les armes de l'évêque Adrien I<sup>er</sup> de Riedmatten (1529-1548) écartelées avec celles de son évêché (fig. 73). Il suit en cela la coutume observée par les autres évêques de notre pays.

Lorsqu'au XVII<sup>e</sup> siècle les Valaisans ne voulurent plus reconnaître le pouvoir temporel de l'évêque et que l'on vit se former la République du Valais cette dernière n'adopta pas de nouvelles armes, mais garda celles qui jusqu'alors avaient été à la fois les armes du pays et du diocèse, soit le *parti d'argent et de gueules*. Elle chargea simplement ces émaux de sept étoiles qui symbolisaient les sept dixains du Valais.



Fig. 75

Armoiries de l'évêché de Sion d'après Stumpf.

C'est ainsi que les armes de l'antique diocèse de Sion formeraient la base des armoiries actuelles de la République et Canton du Valais.

Il serait donc très plausible que l'évêque dépossédé de la souveraineté temporelle ne voulut pas porter les mêmes armes simultanément avec la République du Valais. Aussi tandis qu'à cette époque tous les évêques de notre pays écartelaient les armes de leur famille avec celles de leur évêché, nous constatons que les évêques de Sion ne portèrent jamais que leurs armes personnelles surmontées de la mitre, de la crosse et de l'épée.

### Wallisser Bistumb.



Fig. 74

Armoiries de l'évêché de Sion, d'après Stumpf.

Nous trouvons sur le frontispice d'un ouvrage imprimé à Lucerne en 1639<sup>1</sup> et orné de différentes armoiries, un arrangement qui viendrait confirmer notre hypothèse. Tandis que l'auteur donne au Valais (Landt Wallis) le parti avec les étoiles (fig. 76), il ne sait quelles armoiries attribuer à l'évêché (Bischof von Wallis) et pour remplir l'écu il fait croiser devant celui-ci les deux attributs, la crosse et l'épée, posé d'ordinaire derrière l'écu



Fig. 76



Fig. 77

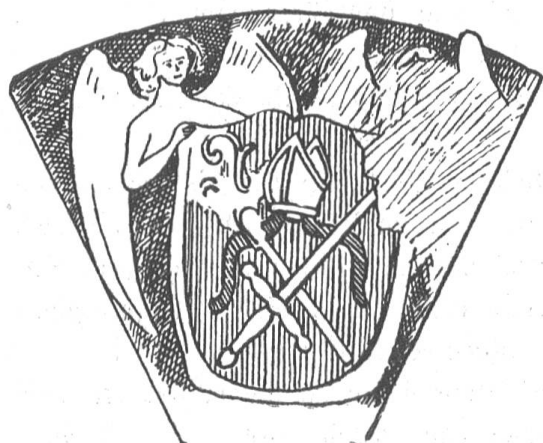


Fig. 78

posé d'ordinaire derrière l'écu (fig. 77). Cette combinaison a peut être été l'origine des armes actuelles de l'évêché. Sur une fresque relevée dans les ruines de Tourbillon nous trouvons les attributs de l'évêque placés entièrement dans l'écu et formant des figures héraldiques posées sur un fond de gueules (fig. 78).

Ce serait ainsi que l'évêché de Sion voyant ses armes complètement accaparée par l'Etat s'est créé peu à peu de nouvelles armes.

Nous soumettons cette hypothèse à la discussion de nos lecteurs.

## Die Wappen der Gemeinden des Kantons Appenzell A./Rh.,

von Jakob Signer.

### Einleitung.

Wohl eines der schönsten und gediegensten modernen Rathäuser in der Schweiz ist das Rathaus des Standes Appenzell A./Rh. in Herisau, von den Architekten Herter und Bolleter in Zürich, im Jahre 1914 vollendet. Einem gesunden Nützlichkeitsprinzip folgend, wurde das Gebäude für Kantonalbank und Regierungsgebäude eingerichtet, erstere im Erdgeschoss, die Ratsäle und Verwaltungsräumlichkeiten in den obern Stockwerken untergebracht. Für den Kantonsratssaal mit seinen grossen Fensterreihen hinter den Regierungsratssitzen wurde ein Glasgemäldeschmuck als wünschbar erkannt und von der h. Landesregierung dem Maler und Heraldiker Rud. Mürger in Bern, der Auftrag erteilt, die Wappen des Standes und seiner 20 Gemeinden als Glasgemälde-Cartons zu schaffen. Mit der Ausführung der Glasgemälde selbst wurde H. Röttinger in Zürich beauftragt.

<sup>1</sup> *Augspiegels wahrer Religion*, von Joann Wilhelm Gothard. Getruckt zu Luzern bey David Hautten. 1639.